

Patrice GAUSSERAND, Maire, Conseiller départemental, Vice-président de Gaillac Graulhet Agglomération  
Le Conseil municipal de la Ville de Gaillac  
Les associations d'Anciens Combattants, de Résistants, de Déportés et du devoir de mémoire

vous invitent à honorer de votre présence

**LA COMMÉMORATION DU 19 MARS**  
**LUNDI 19 MARS 2018**

**17h** Rassemblement, place d'Hautpoul

**17h15** Départ du cortège vers le monument aux Morts pour un premier dépôt de gerbe,  
suivi d'un deuxième dépôt de gerbe, rue du 19 mars (près du parking de la Clavelle).

À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle des mariages.